

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Mai 2006 - n° **102**

RN 88 à 2x2 voies d'ici 2012

Métiers d'art



La reconnaissance
aveyronnaise
de José Ballester

Avril 2006

sur l'agenda
de Jean Puech

Rignac,
Espace André
Jarlan, dans
le cadre
de l'Association
Réussir l'Aveyron,
Jean Puech a accueilli
l'ancien Premier ministre
Jean-Pierre Raffarin.



Bruxelles
Jean Puech a participé
à la session plénière
du Comité des
Régions d'Europe.



SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS L'Aveyron en bref

6 DOSSIER RN 88

Un contrat de partenariat
pour accélérer la mise
à 2x2 voies

8 PERSPECTIVES Finances

Une fiscalité maîtrisée

10 HISTOIRE Devoir de mémoire

Un mémorial à la Révolte
des Croates

11 RENCONTRE Conseil général des Jeunes

La 4^{ème} mandature sous le
signe de la solidarité

12 SPORT Journées Sportives

L'Aveyron sportif
se découvre

14 DÉCOUVRIERTE Métiers d'art

La reconnaissance aveyron-
naise pour José Ballester

15 RENCONTRE Musique

Une nuit avec Mozart

16 L'AVEYRON en cantons

18 EXPRESSION libre

19 CARNET Au fil de l'Aveyron

Éditorial Dialogue

Le Conseil général travaille dans la transparence et la plus grande clarté. C'est une garantie pour un vrai dialogue. Et c'est ce dialogue qui permet, à ceux qui le souhaitent, de se rassembler sur l'essentiel : l'avenir de l'Aveyron et des Aveyronnais.

Le dialogue a besoin, pour s'organiser dans une confiance réciproque, de données objectives, de faits précis.

Je m'attache à ce qu'il en soit ainsi pour ce qui est du Conseil général et de son action.

Le dialogue est exigeant. Il nécessite le respect des personnes.

Le dialogue et le rassemblement, en Aveyron, bénéficient de conditions beaucoup plus favorables qu'ailleurs.

J'en suis heureux pour le département. C'est une démarche qui lui donne la force nécessaire d'imaginer un avenir dynamique et solidaire. C'est ainsi que le projet de développement Aveyron 2011 a pu se construire et qu'il se concrétise au quotidien.

C'est ainsi que l'Aveyron avance.

Jean Puech

Haras de Rodez De nouveaux horizons

Accompagné du directeur du site Jean-Claude Vergely, Jean Puech, président du Conseil général, a récemment visité le haras de Rodez, propriété du Département et classé monument historique.

Cette visite a surtout permis de prendre connaissance du projet de pôle hippique qui s'articule autour de quatre axes majeurs : le soutien à la filière équine ; le cheval dans la ville ; le cheval, outil de médiation sociale et d'insertion, notamment en direction des personnes handicapées ; et, enfin, cheval, support de développement touristique, culturel et événementiel.

Ce projet a été validé par le conseil d'administration des Haras et nécessitera des investissements financés à hauteur de 200 000 € par le Conseil général : *"Ce projet est une des pièces maîtresses du patrimoine départemental. Il ouvre de nouveaux horizons"*, conclut Jean Puech.



Jean Puech, ici aux côtés de Pierre Raynal et Jean-Louis Calviac, a affirmé son soutien au projet de pôle hippique présenté par le directeur des Haras, Jean-Claude Vergely.

Visite cantonale à Laissac

L'Internet haut débit bientôt pour tous

A l'invitation d'Yves Boyer, maire et conseiller général, Jean Puech a visité, le 24 mars dernier, le canton de Laissac.

Accueilli par les élus locaux, le président du Conseil général a participé à

cours, la mise en place du schéma départemental de l'eau et de l'assainissement ou celle de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (Apa) : 150 personnes en bénéficient sur le canton pour un coût de 915 000 €.



une réunion de travail pour aborder les principaux dossiers en cours sur le territoire. Parmi les principaux, on retiendra l'avancement de la mise en deux fois deux voies de la RN 88 grâce à la convention de Partenariat public privé (PPP), la généralisation très prochaine de l'accessibilité de l'internet haut débit pour toute la population, le remembrement en

Après cette réunion, qui permit aussi de confirmer l'octroi de 71 000 € à la communauté de communes pour la deuxième tranche de l'aménagement de la zone artisanale de Pérois, Jean Puech a retrouvé le terrain économique à l'occasion des visites de l'entreprise "Meubles Fontanges" à Bertholène et du Centre intercommunal de communication et d'information de Laissac.

Bois rétifé

Le nouveau départ de l'atelier d'Anglars St-Félix

Détruit par un incendie il y a près d'un an, l'atelier de bois rétifé d'Anglars Saint Félix, propriété du Conseil général, s'appête à relancer sa production. Le nouveau bâtiment, mieux intégré, plus fonctionnel et d'une superficie plus importante, représente un investissement de 700 000 €.

Dans le cadre de ce redémarrage par délégation du Conseil général, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT - bois) a également consacré un investissement de 800 000 € pour améliorer les équipements de l'usine.

Pour Jean Puech, président du Conseil général, *"il convient de souligner que cette reprise de la production de bois rétifé à Anglars-Saint Félix, avec une perspective d'industrialisation, est soutenue par la filière bois aveyronnaise qui est très mobilisée sur ce projet"*.



<TELEX>

< Feu vert pour la déviation de Pont-de-Salars >

La commission permanente du 27 mars a décidé le lancement de la déviation de Pont-de-Salars.

Soit un tracé neuf de 4,5 km à 3 voies, de 300 m en milieu semi-urbain, la construction de deux carrefours giratoires ainsi que d'un viaduc à 2 voies au-dessus du Viaur, le tout pour un investissement global estimé à 20 M€

Lors de la même réunion, 1,5 M€ ont été affectés à l'aménagement de la RD 992 entre le giratoire de Raujolles et le carrefour des Cazalous avec, notamment, un créneau de dépassement à 3 voies entre Creissels et le carrefour des Cazalous. 114 441 € ont aussi été affectés à l'aménagement de la RD 997 en travers du Nayrac.

< Plus de 368 000 euros d'aides à l'économie >

Toujours lors de la commission permanente du 27 mars, les aides suivantes ont été accordées :

- 200 000 € pour la reconstruction et l'aménagement de l'espace d'animation "Le Laminoir" à Decazeville
- 75 000 € pour la réalisation d'une plateforme logistique destinée à la société SOFIGAL à Roquefort
- 71 000 € pour l'extension de la zone d'activité de Peyrols à Laissac
- 22 870 € pour la création d'un restaurant bar sur la commune de Montclar.

< Aménagement sur l'aire de Séverac-le-Château >

La même commission permanente a attribué 110 000 € à l'aménagement d'un point d'information tourisme sur l'aire de l'Aveyron de l'A 75.

Auzits

L'école Roger-Noyer inaugurée



Entre Jean-Marc Calvet, président de la Communauté de Communes du Pays rignacois, Jean Puech, président du Conseil général, Serge Roques, député-maire de Villefranche-de-Rouergue et Michel Cantala, maire d'Auzits, Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron, a officiellement inauguré l'école publique d'Auzits.

“En deux ans, notre école est passée du XIX^e au XXI^e siècle”. Le 31 mars à Auzits, la formule de Michel Cantala, le premier magistrat de la commune, résumait parfaitement l'avis général.

Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron, Jean Puech, président du Conseil général, Serge Roques, député-maire de Villefranche-de-Rouergue, mais aussi Claude Legrand, inspecteur d'académie : tous étaient unanimes pour reconnaître *“la qualité esthétique”* de l'école primaire publique Roger-Noyer d'Auzits. Le résultat, sous la baguette de Stéphanie Fabre et Eric Gillet, les deux jeunes architectes, de deux années de travaux auxquelles, et ce n'est pas la moindre des originalités, les écoliers ont été associés.

Cette inauguration fut aussi et surtout l'occasion de la signature du réseau d'écoles du pays rignacois : le quatrième en Aveyron après ceux d'Estaing, de l'Aubrac et du Carladez. Cette nouvelle synergie concerne plus de 400 enfants des écoles primaires publiques de Rignac, Mayran, Goutrens, Privezac, Vaureilles, Anglars, Saint-Félix, Roussennac, Bournazel, Escandolières et, donc, Auzits. Elle permettra surtout de réunir plusieurs écoles d'un même territoire autour d'un projet dans le but *“d'apporter aux enfants le savoir et la formation qui en feront les adultes de demain”*.

Visite ministérielle

Jean-François Lamour a inauguré le gymnase de Belmont-sur-Rance

Le 17 mars dernier, Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, était en visite dans le sud Aveyron.

A Millau, l'ancien champion olympique d'escrime a satisfait à l'incontournable visite du Viaduc, via les chemins de traverse de l'aire de Brocuéjous. Dans la sous-préfecture, il a également découvert le stade d'eaux vives de La Maladrerie avant de se rendre sur les courts de tennis couvert tout près du stade Municipal.

A Saint-Affrique, deuxième étape de la journée, Jean-François Lamour s'est fait présenter, sur plan, le chantier de restructuration du bassin nautique. En cette occasion, il croisa aussi la route de deux jeunes sportifs issus du cru mais dont la réputation a depuis longtemps franchi les frontières du département : Emilie Gral (natation handisport) et Stéphane Gomez (natation en eaux vives)

montent régulièrement sur les plus hautes marches des podiums nationaux et internationaux.

A Belmont-sur-Rance enfin, le ministre a inauguré le gymnase Albert Aliès. Une structure de quelque 1 100 m² qui tourne déjà à plein régime en accueillant des activités de basket, handball, volley et autre gymnastique et qui abrite quatre vestiaires ainsi que des tribunes : *“C'est un outil indispensable pour la commune en général et pour la pérennité du collège en particulier”*, insista Monique Aliès, maire de Belmont-sur-Rance.

“L'Etat est là pour accompagner et aider au financement des équipements sportifs structurants. Mais il faut aussi une volonté politique telle que celle dont vous avez fait preuve”, répondit Jean-François Lamour avant de s'envoler pour Paris.



Aux élus aveyronnais –ici Jacques Godfrain, député-maire de Millau, Jean Puech, président du Conseil général, Alain Fauconnier, maire de Saint-Affrique et vice-président du Conseil régional, Alain Marc, conseiller général de Saint-Rome-de-Tarn et Monique Aliès, maire de Belmont-sur-Rance – le ministre Jean-François Lamour a répété que *“l'accompagnement financier de l'Etat n'était rien sans la volonté politique locale”*.

<TELEX>

< Projet de centre thermal à Sylvanès : accord du Comité de massif >

Réunie le 21 mars à Clermont-Ferrand sous la présidence du préfet de région Auvergne, coordinateur du projet, la commission spécialisée du Comité de massif a donné un avis favorable au projet de centre thermal de Sylvanès. Sur le site des anciens Bains de la cité, ce projet thermo ludique est porté par une initiative privée en relation avec le syndicat mixte composé par le Conseil général et la communauté de communes de Camarès. Il s'inscrit dans une démarche de développement du thermalisme en complémentarité des activités de l'Abbaye de Sylvanès. L'engagement du Département a été un atout majeur dans la décision favorable rendue par la commission spécialisée du Comité de massif.

Un nouvel équipement au Vallon des sports

Pose de la première pierre du centre nautique de Rodez

Le Vallon des sports de Rodez n'a jamais aussi bien porté son nom. Après le gymnase dojo, opérationnel depuis quelques mois seulement mais qui fait déjà partie du paysage sportif du ruthénois, le centre nautique est sur les rails.

S'il faudra attendre fin 2007 pour se jeter à l'eau, la construction du bâtiment a connu, le 3 avril dernier, une première étape hautement symbolique avec la pose de la première pierre. Le début d'un chantier qui, à terme, livrera un équipement proposant un bassin sportif de six couloirs destiné aux clubs, aux universitaires, aux scolaires mais aussi aux sportifs "grand public" et permettant l'organisation de compétitions régionales et interrégionales.

Le centre nautique offrira également un bassin ludique et de détente, un espace d'apprentissage, un toboggan, des jeux d'eau petite enfance..., le tout pour une surface totale en eau de quelque 935 m². Ajoutez à cela une zone d'animations sèches, des plages intérieures et des gradins : vraiment de quoi satisfaire tous les amateurs de pratique sportive ou de détente aquatique ainsi que tous les accompagnants.

L'opération, menée en partenariat avec l'État, l'Europe, la Région Midi-Pyrénées et le Conseil général de l'Aveyron, représente



Jean Puech, président du Conseil général, Martin Malvy, président du Conseil régional, Marc Censi, président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez et Antoine Pichon, secrétaire général de la Préfecture, ont symboliquement posé la première pierre du futur centre nautique.

un investissement total de plus de 12 M€ HT. Un investissement qui, selon Jean Puech, "permettra la réalisation d'un équipement attendu par tous les Aveyronnais. Quand on parle de l'attractivité d'un territoire, les trois composantes, culturelle, environnementale et sportive, doivent être privilégiées".

Visite cantonale à Saint-Amans-des-Cots

Dix chalets pour le camping de Saint-Symphorien

Accompagné des vice-présidents Pierre Raynal et Jean-Claude Luche, Jean Puech a récemment répondu à l'invitation de René Lavastrou, conseiller général, en se rendant sur le canton de Saint-Amans-des-Cots.

Après une réunion de travail à Montézic, où furent évoqués de nombreux dossiers d'actualité (voirie, assainissement, économie et entreprises locales, habitat social, accueil des personnes souffrant de

la maladie d'Alzheimer...), la délégation a visité l'épicerie du bourg, "un bel exemple de service de proximité en milieu rural".

Les élus se sont ensuite rendus au camping de Saint-Gervais où Emile Desmons, maire de Saint-Symphorien-de-Thenières, a présenté les importants travaux d'aménagement effectués sur la structure et a insisté sur la décision d'extension du camping avec l'acquisition de dix chalets de 35 à 40 m². La visite s'est poursuivie par Saint-Amans-des-Cots (construction de la caserne des pompiers, rénovation de la salle polyvalente...) et par Campouriez et Banhars où fut évoquée l'opération cœur de village.

Au camping de Saint-Gervais, les élus ont découvert les nouveaux chalets qui viennent enrichir l'offre de prestation de la structure.



RN 88 : un contrat de partenariat

Jean Puech

"L'engagement du Conseil général est à la mesure des enjeux"

> Grand A : pourquoi cet engagement fort sur la RN 88 ?

Jean Puech : C'est un engagement ancien et à la mesure des enjeux. Je me suis personnellement mobilisé, depuis longtemps, pour un aménagement de la RN 88 à deux fois deux voies et réaliser ainsi un axe Toulouse-Lyon à la dimension européenne.

Je considère que c'est une opération essentielle pour la sécurité et pour le développement économique du département. La mise à niveau de la RN 88, le plus rapidement possible, était et reste une nécessité absolue. Il a fallu se battre au plus haut niveau. Nous avons réussi à convaincre.



Jean Puech,
Président
du Conseil
général de
l'Aveyron

> Grand A : ce n'est pas un combat isolé...

Jean Puech : Ce n'est effectivement pas un combat isolé. Sur ce dossier, l'Aveyron a su parler d'une même voix. Je ne citerai qu'une seule date : le 17 décembre 2002. Ce jour là, l'Aveyron rassemblé, avec le préfet, ses parlementaires et ses responsables économiques, a su convaincre le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin de l'urgence d'un aménagement.

Ce fut le coup d'envoi d'une démarche (un "deal", selon les termes de Jean-Pierre Raffarin) qui vient d'aboutir à un Partenariat public privé (PPP). Je me félicite de la formule retenue. Elle permettra d'accélérer la réalisation des travaux. La priorité accordée à cet axe et le respect des calendriers de réalisation (d'ici 2012) viennent d'être réaffirmés par le gouvernement et des moyens supplémentaires, via l'AFITF, ont été débloqués.

> Grand A : quid du contournement de Rodez ?

Jean Puech : Il reste un chantier en suspens : celui du grand contournement de Rodez. Les élus de l'agglomération, en 1997, ont privilégié l'aménagement sur place de la rocade.

Ce n'était pas la vision du Conseil général. C'est néanmoins sur ce scénario que porte la déclaration d'utilité publique de 1997. Le grand contournement de Rodez ne fait donc pas partie du PPP.

Mais je souhaite que ce grand contournement, indispensable au développement de l'agglomération, se réalise dans la continuité de l'aménagement programmé au PPP. Il convient d'en préciser le fuseau, de définir le plan d'urbanisme en cohérence avec le projet.

Tout cela nécessite une forte mobilisation de la Communauté d'agglomération du Grand Rodez.



Mardi 18 avril à Laissac, à l'invitation du président du Conseil général Jean Puech, Gérard Longuet, président de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF) a participé à une séance de travail sur la mise à deux fois deux voies de la RN 88 dans le cadre d'un contrat de partenariat public privé.

En présence notamment de Mme Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron, de nombreux élus, présidents de chambres consulaires, responsables socio-économique et chefs d'entreprises, Gérard Longuet, accueilli par le conseiller général et maire de Laissac Yves Boyer, a fait le point de ce dossier capital et prioritaire pour le département de l'Aveyron.

pour accélérer la mise à 2x2 voies

“Dans un objectif de développement durable”

Gérard Longuet



Gérard Longuet,
Président
de l'Agence de
financement des
infrastructures
de transport
de France

> Grand A : pouvez-vous définir le rôle de l'AFITF ?

Gérard Longuet : En application des décisions prises lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003, la mission de l'AFITF consiste à concourir, dans un objectif de développement durable, au financement de grands projets d'infrastructures ferroviaires, routières, fluviales ou portuaires, ainsi qu'aux autoroutes de la mer.

Le Gouvernement a fixé lors de ce CIADT une liste de grands projets d'infrastructures de transport à réaliser ou à engager d'ici 2012. Le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) du 14 octobre 2005 a confié en outre à l'AFITF la réalisation des projets inscrits aux contrats de plan Etat - Région (CPER) et réservé 145 millions d'euros pour les transports collectifs urbains de province.

> Grand A : le partenariat public-privé est-il une démarche réservée à de grands travaux ou à de grands axes routiers ?

Gérard Longuet : En France, on entend par partenariat public-privé (PPP) le recours au Contrat de partenariat, défini par l'ordonnance du 17 juin 2004. Ce contrat complète les modalités de réalisation d'infrastructures, en se positionnant entre la concession et le marché public. Le champ d'intervention naturel des PPP concerne les projets importants comme l'aménagement de la RN 88, mais rien n'interdit d'y recourir pour des projets de taille plus modeste. Le premier PPP conclu en France par une collectivité locale concerne par exemple l'éclairage public d'Auvers-sur-Oise, commune de 7.000 habitants.

> Grand A : l'appel à un partenariat public-privé a-t-il pour conséquence systématique le péage sur la section de route concernée ?

Gérard Longuet : C'est en fait plutôt l'inverse. La mécanique de base repose sur le paiement par les partenaires publics – l'Etat via l'AFITF et les collectivités locales – pendant toute la durée de vie de l'infrastructure d'une annuité correspondant au remboursement de l'emprunt et à l'entretien de l'ouvrage. Il exclut donc un paiement direct par l'utilisateur, comme c'est le cas dans une concession.

En revanche, il peut être envisagé que le partenaire privé perçoive un péage pour le compte des partenaires publics.

Mais une telle éventualité n'est pas, loin s'en faut, la règle.

Une fiscalité maîtrisée

Limitier la pression fiscale : c'est la ligne de conduite du Conseil général.

Les chiffres en témoignent : les taux, sur la période 1983-2005, ont augmenté moins fortement en Aveyron que dans l'ensemble des départements français.

Le débat sur l'évolution de la fiscalité doit reposer sur des données incontestables. C'est cette volonté de transparence qui a amené Jean Puech, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à Rodez le 30 mars dernier, à livrer des informations précises, resituées dans le temps, au rythme des grandes étapes de la décentralisation.

Le président du Conseil général a souligné que, malgré les charges nouvelles transférées au Département, le Conseil général s'est fixé comme ligne de conduite d'atteindre quatre objectifs : **privilégier l'investissement** pour soutenir l'économie aveyronnaise ; **stabiliser les taux d'imposition** ; **contenir les dépenses** de fonctionnement ; **désendetter** le Conseil général pour mieux préparer l'avenir.



> Les investissements ont été multipliés par 3,36 entre 1982 et 2006

Sur la période 1987-2004, les dépenses d'investissement cumulées s'élèvent à 3 965 € par habitant. Elles sont de 3 161 € par habitant pour les dépenses des départements comparables en nombre d'habitants (Données Dexia Crédit Local de France).

> Les taux d'imposition stabilisés

Les taux aveyronnais sont inférieurs aux taux moyens des départements de Midi-Pyrénées. L'évolution annuelle des taux entre 1983 et 2005 est moins forte en Aveyron (1,48) que dans l'ensemble des départements de Midi-Pyrénées (2,52). En ce qui concerne la fiscalité 2006, la progression en Aveyron (3,35%) est inférieure au taux moyen de progression des départements de Midi-Pyrénées (3,89%).

A l'exception du foncier non bâti (qui porte sur des bases



limitées, c'est-à-dire les surfaces non agricoles), tous les autres taux (taxe d'habitation, foncier bâti et taxe professionnelle) du Département sont les moins élevés de Midi-Pyrénées.

> Des dépenses de fonctionnement contenues

Tout au long de ces dernières années, marquées par d'importants transferts de compétences, le Conseil général a su maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont moins élevées en Aveyron (716,68 € par habitant) que dans les départements de Midi-Pyrénées (764,55 € par habitant).

> Se désendetter pour mieux préparer l'avenir

Dans le milieu des années 80, sur ce point, le Département était "dans le rouge". Le Département a pris des mesures énergiques (limitation des emprunts, renégociation des conditions de prêts, gestion active de la trésorerie) afin de réduire fortement son endettement.

L'encours de la dette par habitant est passé de 274 € en

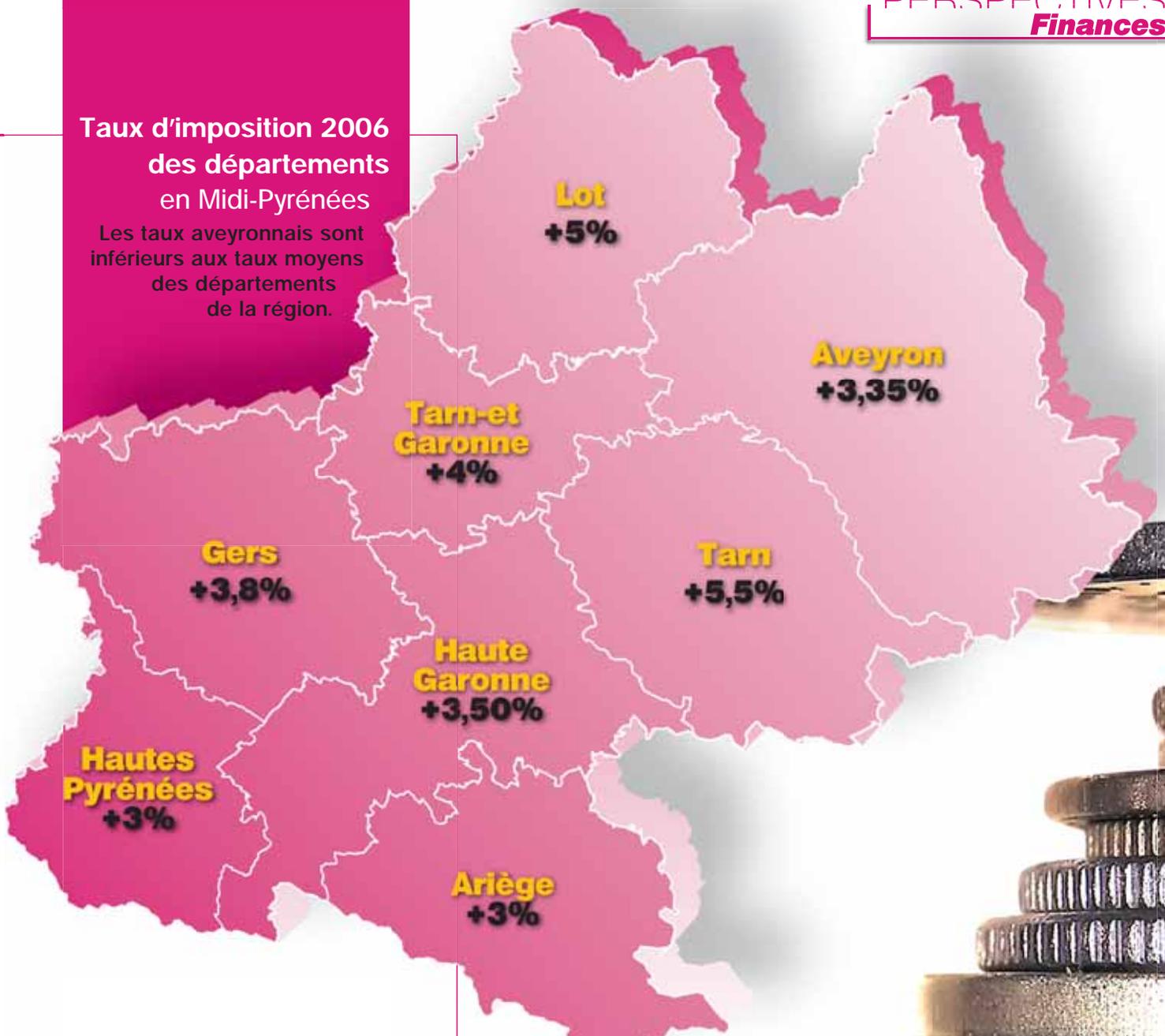


1986 à 246 € en 2005 quand, dans le même temps, les investissements étaient multipliés par 3,36. Lors de son dernier contrôle, portant sur la période 1996-2001, la Chambre régionale des comptes a indiqué que la situation financière du Département était satisfaisante et que "la maîtrise globale de ses dépenses permettait au Conseil général d'intervenir de manière durable dans les domaines relevant de sa compétence".

Jean Puech a rappelé que "c'est fort de ce jugement, conforté par l'analyse financière effectuée par un cabinet spécialisé, que le Conseil général a pu, par exemple, s'engager en 2004 sur un programme exceptionnel de voirie". ■

Taux d'imposition 2006 des départements en Midi-Pyrénées

Les taux aveyronnais sont
inférieurs aux taux moyens
des départements
de la région.



Taux applicables en 2006 (%)	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non-bâti	Taxe profession- nelle
Ariège	7,15	13,44	64,14	14,14
Aveyron	6,47	11,72	54,83	12,81
Haute-Garonne	8,39	12,20	56,07	11,30
Gers	10,96	21,50	83,32	14,57
Lot	6,77	14,32	107,39	12,82
Hautes-Pyrénées	8,93	15,39	48,29	14,83
Tarn	8,45	18,39	62,84	14,86
Tarn-et-Garonne	7,57	19,09	71,46	13,31
Moyenne	8,09	15,76	68,54	13,58



Villefranche-de-Rouergue

Un mémorial à la Révolte des Croates

Le 17 septembre 1943, à Villefranche-de-Rouergue, les soldats Croates qui s'étaient levés contre les nazis sont fusillés. Un mémorial va être érigé sur les lieux du drame. Il sera inauguré le 17 septembre prochain.

Serges
Roques
député-
maire de
Villefranche-
de-Rouergue



“C’est pour moi un motif d’admiration, de fierté et d’ouverture. D’admiration pour ces jeunes Croates qui, à mains nues, ont défié le pouvoir nazi, se sont rendus maîtres de la ville, en faisant symboliquement la première ‘libérée’ de métropole. Il n’y a pas d’autres exemples connus de mutinerie dans un bataillon Waffen SS durant la deuxième guerre.

De fierté pour les Villefranchois et leurs élus, particulièrement le maire de l’époque, Louis Fontanges. Ils ont fait leur devoir courageusement. Ils ont protégé au péril de leur vie de nombreux fugitifs et ont contribué à sauver Villefranche de la menace de représailles allemandes mortelles.

D’ouverture enfin, sur l’Europe et le monde. En ces temps terribles, les Villefranchois ont été capables de fraternité. Il faut que ces événements et le mémorial qui va être construit pour nous le rappeler éternellement, servent également à établir des liens d’échanges et de coopération éventuelle, en particulier avec la Croatie et la Bosnie-Herzégovine”.

Le monument commémoratif de la Révolte des Croates sera inauguré le 17 septembre prochain à Villefranche-de-Rouergue. C’est l’aboutissement d’une volonté commune de la Croatie et de la France pour une reconnaissance officielle de cet acte historique.

Le détail de cet hommage a été réglé lors d’un récent déplacement en Croatie du député-maire de Villefranche-de-Rouergue, Serge Roques et du président du Conseil général de l’Aveyron, Jean Puech.

MM. Roques et Puech ont rencontré les plus hautes autorités de Croatie dont le président de la République et le Premier ministre.

La délégation aveyronnaise a pu juger de l’importance qu’attache la

Croatie à l’érection de ce mémorial rappelant la rébellion de soldats enrôlés de force dans un régiment de Waffen SS de l’armée allemande.

De son côté, le ministre français des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, vient de rappeler toute l’attention qu’il porte à ce dossier.

C’est la Croatie qui offre les statues en bronze du mémorial. Ce sont des copies de celles qui se trouvent au monument de Pula, ville qui va être jumelée avec Villefranche-de-Rouergue.

L’ensemble sera implanté sur le site villefranchois du “Champ des martyrs” dans une opération qui sera conduite par la commune et le Conseil général avec le partenariat financier de l’État, de la Région et de l’Europe. ■

En présence de l’ambassadeur de France en Croatie, Francis Saint-Paul, Jean Puech et Serge Roques ont effectué un déplacement à Zagreb en février dernier. Ils ont rencontré les plus hautes autorités de l’État dont le Président de la République, Stjepan Mesic.



Conseil Général des Jeunes

Sous le signe de la solidarité avec les personnes handicapées

Les 54 collégiens du Conseil général des jeunes ont la chance de pouvoir prendre la mesure très tôt du rôle de l'élu.



La 4^{ème} mandature du Conseil général des jeunes a été officiellement ouverte le 27 mars avec l'installation de l'assemblée des juniors. Elle est placée sous le thème de l'amélioration de la vie des personnes handicapées.

Parmi les compétences transférées par l'État au Conseil général figurent les personnes handicapées. Les 54 élus du Conseil général des jeunes, parrainés par leurs aînés, vont apporter leur pierre à la construction de cet édifice de la solidarité départementale en travaillant tous cette année sur ce thème.

Rappelons que les jeunes élus, issus des 44 collèges publics et privés du département, sont répartis en groupes qui doivent réaliser au moins un projet pendant la période de deux ans où ils siègeront.

Citoyenneté

Après la journée de découverte du Conseil général, l'installation officielle en présence du président

du Conseil général, Jean Puech, de l'inspecteur d'académie Claude Legrand, des représentants de la direction diocésaine de l'enseignement catholique et des élus a donné le coup d'envoi de cette quatrième mandature.

Jean Puech a tenu à souligner l'importance qu'il attache à cette démarche, *"une démarche qui vous plonge au sein d'une assemblée et d'une administration très proches des populations... C'est un très bon exemple de démocratie"*.

Pour le président du Conseil général, cette exercice pratique de citoyenneté s'inscrit tout naturellement dans celle d'un département qui a *"la chance d'avoir des conditions de dialogue et d'échanges"*.

Quant à l'inspecteur d'académie

Claude Legrand, il a salué le travail accompli par le Conseil général des jeunes. Pour lui, l'initiative répondait à une demande. Et *"elle prouve qu'elle a su prendre ses marques"*. ■

Un guide

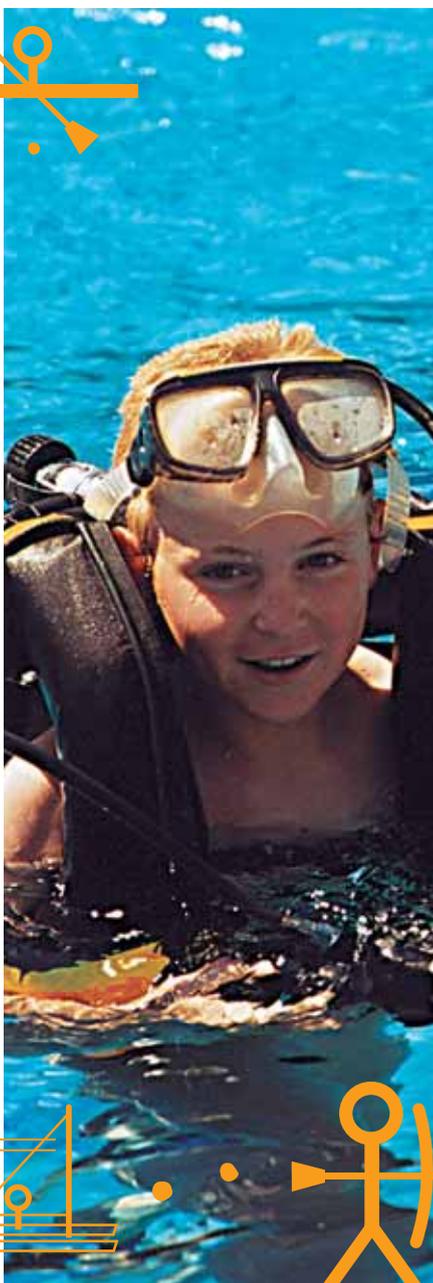
L'installation du Conseil général des jeunes a permis à Pierre Raynal, premier vice-président plus spécialement chargé du suivi de cette initiative, de présenter le guide réalisé à l'intention des élus juniors.

C'est un outil pédagogique très pratique qui permettra à chacun une "plongée" dans l'assemblée départementale.

Un vrai cours d'instruction civique agréable et coloré.



Les Journées sportives du Conseil Général



Ce sera cette année la onzième édition de ces journées sportives proposées en juin par les comités départementaux à l'initiative du Conseil général.

L'objectif poursuivi est de permettre la découverte d'activités de plein air vers lesquelles les pratiquants d'un jour ne seraient pas allés spontanément. Ouvertes à tous, elles sont entièrement gratuites, de l'inscription à l'encadrement en passant par le prêt du matériel. De plus, le soutien logistique important du Conseil général se traduit notamment par l'aide à l'achat de matériel utilisé lors de ces journées, matériel dont les clubs bénéficient ensuite pour la pratique régulière.

Nouveautés en 2006 : l'escalade, le tir à l'arc et la course d'orientation sont organisés en circuit. On peut donc les pratiquer l'une à la suite de l'autre. De plus, aviron et canoë sont proposés en un même lieu (sur le lac de Pareloup, à Arvieu). Enfin, les personnes handicapées sont

invitées à essayer la pratique de la voile, la démarche de l'association impliquée, Egalité sur l'eau, consistant à favoriser la mixité valides et non-valides.

Attention, il y a quelques règles à respecter pour pouvoir participer à ces journées : les moins de 18 ans doivent être accompagnés de l'un des parents ou bien présenter une autorisation de pratique de l'activité signée du père ou de la mère. Pour les activités nautiques, tout mineur non accompagné doit posséder, en plus, un certificat de natation de 25 mètres. Par ailleurs, le nombre de places étant limité pour certaines activités, **il est fortement conseillé de se renseigner auprès du service des sports du Conseil général au 05 65 75 82 64.**

Ce qu'en pensent les présidents de quelques comités départementaux impliqués...

Spéléologie

“S’il y a un milieu naturel inconnu du public et qui laisse cours à de nombreuses interprétations, c’est bien le milieu souterrain ! Chez nous, depuis l’instauration des journées sportives, ‘l’Aveyron souterrain s’est bien découvert’ pour presque 600 Aveyronnais grâce à la collaboration avec le comité départemental de spéléologie. Ainsi, à la faveur de randonnées accompagnées dans les grottes de Baoumo, Montaliès, la Grande Source, Foissac, Bouche Rolland, La Cabane, Tindoul de la Vayssière et de la Ficelle... le mythe a été levé sous les causses, de Villefranche à Millau en passant par Rodez. Il n’est pas rare de rencontrer l’un de ces découvreurs en herbe devenu adhérent à l’un des dix clubs que compte l’Aveyron. De plus, même si ce n’était pas l’objectif premier, l’implication dans ces journées sportives a permis aux différents acteurs de ‘mieux se connaître’ et, donc, d’être plus pertinents dans les différents dossiers à co-gérer. Et ce n’est pas la moindre des choses compte-tenu de l’évolution des pratiques et des lois régissant les activités physiques et sportives de pleine nature”.

Canoë-kayak

“Les journées sportives du Conseil général permettent à des jeunes de faire connaissance avec des sports très peu médiatisés. C’est le cas du canoë-kayak dont on parle tous les quatre ans parce qu’il rapporte des médailles à la France. Le département de l’Aveyron compte 110 licenciés et cette activité est pratiquée par 10 000 personnes environ pendant la saison touristique. Les pratiques en canoë-kayak sont, en compétition, la vitesse pure sur lac, le slalom en rivière, la descente en rivière (vitesse), le freestyle sur vague, le kayak polo ; en loisir, la descente de rivière, la descente en haute rivière, le kayak de mer”.

Aviron

“Pour la 6^{ème} année consécutive, l’aviron est inscrit au programme des journées sportives de découverte du Conseil général. Sous la houlette du comité départemental, c’est avec enthousiasme et motivation que les deux

clubs aveyronnais (Arviou et Bouillac) s’unissent et se mobilisent pour la circonstance afin de satisfaire au mieux tous les candidats à la découverte.

Pour notre petite structure, accueillir autant de participants en une seule journée est un défi que nous acceptons bien volontiers. Cela est même vécu comme une véritable fête. Même si cette animation a peu d’impact sur nos adhésions, c’est une aubaine que nous offre le Conseil général pour faire découvrir notre discipline trop peu connue du grand public (...), praticable toute l’année (si les conditions météo sont favorables) et accessible à toute personne sachant nager”.

Randonnée pédestre

“Le comité départemental de la randonnée pédestre est depuis dix ans associé aux journées sportives du Conseil général de l’Aveyron.

Les randonnées organisées par le comité rentrent dans le cadre de la fête nationale de la randonnée (3^{ème} dimanche de juin). Ce sont chaque année entre 250 et 300 marcheurs qui ont participé à ces rassemblements et qui ont découvert cette activité de pleine nature sur des sites nouveaux et différents. Ces journées conviviales ont suscité de nouvelles adhésions et ont fait connaître le comité et les associations affiliées, au nombre de 54, regroupant près de 2600 licenciés”.

Tir à l’arc

“Les manifestations telles que les journées sportives du Conseil général font partie de moments privilégiés qui nous permettent de faire découvrir notre discipline sportive sur l’ensemble du département. La journée regroupant les trois activités escalade, course d’orientation et tir à l’arc (trois sports parmi les moins médiatisés) permet de faire découvrir à un plus grand nombre -aux jeunes mais aussi à leurs parents- les différentes pratiques de notre activité en toute convivialité et dans un esprit ludique : tir loisir, de compétition mais aussi tir nature et tir sur cibles animales en trois dimensions”.



Création graphique : Olivier Douzou





Prix départemental des métiers d'art

La reconnaissance aveyronnaise pour José Ballester

José Ballester a reçu le prix départemental 2005 des Métiers d'art le lundi 27 mars des mains du président du Conseil général en présence notamment du député-maire de Villefranche-de-Rouergue, Serge Roques et du président de la Chambre de métiers, Daniel Druilhet.

Ce fut pour chacun l'occasion de saluer le talent du sculpteur villefranchois pour qui la reconnaissance aveyronnaise (après bien d'autres) s'exprime en deux temps : l'installation de l'une de ses œuvres (le "colosse") sur la promenade du Guiraudet à Villefranche-de-Rouergue et l'obtention de ce prix départemental.

Au cœur de Villefranche-de-Rouergue

José Ballester a la passion de la sculpture. C'est une passion de toujours. Elle a grandi dans son Espagne natale, de Valence aux Beaux Arts de Barcelone, avant d'éclorre en France et de se nicher au cœur de Villefranche-de-Rouergue où José Ballester a replanté ses racines.

Le bois, le bronze, la pierre... La pierre surtout. Quel que soit le matériau choisi, il s'agit toujours d'un travail minutieux où l'expression de la sensibilité de l'artiste trouve toute sa force.

José Ballester est l'artiste de toutes les matières. Des matières qu'il transforme (par exemple) en corps de femmes dans sa démarche figurative. L'inspiration abstraite de José Ballester lui permet d'élargir son horizon de création.

L'œuvre de José Ballester est aujourd'hui présente dans toute l'Europe. Elle a désormais trouvé la place qui lui revient en Aveyron où il s'est fixé. ■

Conseil général et Chambre de métiers partenaires

Le prix départemental des Métiers d'art est l'une des facettes du partenariat entre le Conseil général et la Chambre des métiers. Le président de la Chambre de métiers, Daniel Druilhet, a profité de la remise de ce prix à José Ballester pour se féliciter de ce partenariat très concret qui repose notamment sur la promotion de l'artisanat.

Le président du Conseil général, Jean Puech, a tenu pour sa part à rappeler la place importante de l'artisanat en Aveyron (24 000 actifs) et la qualité de l'artisanat aveyronnais, à l'image de ce que réalise le sculpteur villefranchois.

Une œuvre
de José
Ballester



Le 19 mai à Rodez

Une nuit avec Mozart

Une nuit avec Mozart, depuis le déclin du jour jusqu'à l'aube : ça commence comme dans les Mille et une nuits.

La proposition est faite par l'école nationale de musique du département de l'Aveyron. Après les 24 heures avec Bach en 2000, avec Berlioz en 2003, celles de la chapelle royale en 2005, les professeurs et les élèves invitent le public à partager la musique de ce compositeur génial le vendredi 19 mai à Rodez.

Jean-Pierre Berlioz, directeur de l'école nationale aveyronnaise, sait que l'on connaît surtout le Mozart super-star, le Mozart génie...

Mais, souligne-t-il, Mozart présenté intimement aux élèves, c'est aussi *"un Mozart qui sait parler de choses dramatiques, mais sans en rajouter. Il y a une pudeur et une joie de vivre que les jeunes comprennent bien"*, un *"discours"* que l'on peut aisément transposer aujourd'hui.

Preuve en est de cette adhésion : *"on ne joue que du Mozart depuis juin dernier. Pourtant, il n'y a pas de saturation. Il y a au contraire une ferveur, un sérieux... C'est 'l'effet Mozart' "*.

24 concerts

Au programme de cette nuit figurent 24 concerts dont l'entrée est gratuite. Ceux qui souhaitent participer pourront le faire au profit des Restos du Cœur.

On découvrira Mozart classique avec le Requiem, Mozart jazz, Mozart intime, Mozart en fête...

Dès 17 heures, des concerts d'une trentaine de minutes seront proposés dans l'auditorium de l'école de musique de Rodez et à la chapelle royale. Des ensembles (chœur d'enfants, cuivres...) vont tourner places de la Cité, des Maçons, à la préfecture et à la mairie. A 19h30, il y a fort à parier que l'affluence sera grande sur le parvis de la cathédrale où des animations permettront de patienter jusqu'à l'heure du Requiem donné en la cathédrale (un premier concert aura lieu pour un millier de scolaires à 15 heures).

"De nombreux élèves et de professeurs ont dit leur bonheur" souligne Jean-Pierre Berlioz. *"Pour un chef, poursuit-il, c'est un cadeau"*.

Vers 22 heures, c'est Mozart version jazz que



Mozart pour le bonheur des musiciens et du public.

l'orchestre de l'école d'Espalion proposera place de la Cité tandis que le Sud-Aveyron se produira au Mitico.

A noter aussi l'évènement constitué par une série d'ouvertures d'opéras de Mozart arrangées pour quatre pianos : à ne rater sous aucun prétexte, vers 18 h et vers 22 h 30 à l'auditorium de l'école de musique.

A 23 h 30, le chœur départemental sera à la chapelle royale pour un magnifique oratorio. Puis, au fil de la nuit, la scène sera ouverte pour tous les ensembles qui garderont assez d'énergie. ■

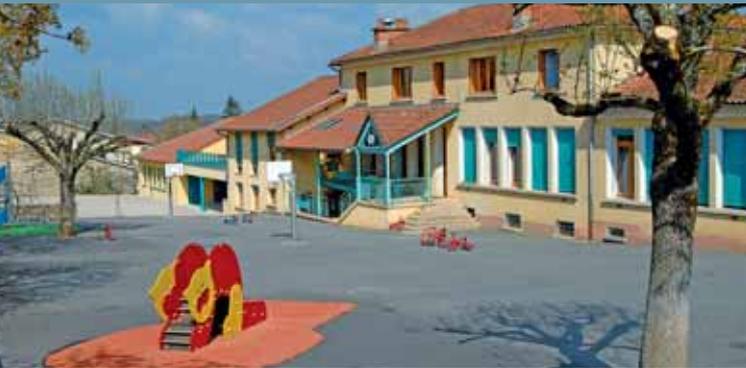
Pour pouvoir assister au Requiem donné en la cathédrale de Rodez à 20 h 30, il est prudent de réserver ses places.

Ceci est possible notamment auprès de l'école départementale, en téléphonant au 05 65 73 80 30, ou sur internet : www.aveyron-culture.com/enma

CANTON DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Martiel : un bourg attractif qui gagne des habitants

Pour accueillir les enfants des nouveaux arrivants dans les meilleures conditions, l'école communale a été agrandie et mise aux normes.



Aux portes de Villefranche-de-Rouergue sur l'axe Rodez - Cahors, Martiel jouit d'une situation géographique privilégiée. Cela ne suffit pourtant pas à expliquer une attractivité croissante qui se traduit par l'installation régulière de jeunes couples et une population en augmentation

constante (950 habitants aujourd'hui). Ce succès s'explique aussi et surtout par la vitalité de la commune qui comprend également les bourgs de Marroule et d'Elbes.

La mise en place du PLU en 2006 a ouvert 15 ha à la construction tout en préservant les

intérêts du monde agricole. Un nouveau projet immobilier est d'ailleurs en cours. Il se situera derrière l'école qui a été agrandie (+ 100 m²) et mise aux normes avec, notamment, la création d'un accès sécurisé. La vitalité de Martiel se caractérise aussi par la présence d'entreprises (Poulet, Granié,

Vaissier...) qui assurent une centaine d'emplois et par un secteur artisanal très diversifié.

La commune héberge également un Centre d'aide par le travail et bénéficie d'un tissu associatif dense et varié favorisant l'intégration des nouveaux arrivants. Martiel dispose enfin d'un patrimoine culturel riche avec l'Abbaye de Loc-Dieu, les dolmens du bois de Margues et de nombreux fours à pain, lavoirs et autres cazelles du causse qui se découvrent au fil des promenades. Pour Claude Penel, conseiller général de Villefranche-de-Rouergue, *"le développement de Martiel s'explique également par l'élan impulsé par une équipe municipale dynamique et ambitieuse pour l'avenir de sa commune"*. ■

CANTON DE VILLENEUVE D'AVEYRON

Le centre de vacances : un service social unique

Une structure qui est à la fois centre de vacances municipal, centre de loisirs périscolaires et appui pédagogique pour les projets des écoles primaire, cela existe.

A Villeneuve, c'est en 2001 que le recrutement d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives – en l'occurrence Jean-Luc Gayral, directeur animateur de la structure – a permis à la commune de lancer une initiative qui est toujours, cinq années plus tard, une exception dans la région : *"C'est un service social unique rendu à la population à travers une structure agréée Jeunesse et sports et portée par un partenariat entre la municipalité et la CAF"*, confirme Jean-Louis Gayral. Un service rendu à tout un canton

mais aussi aux enfants et adolescents de passage ou en vacances dans la région : *"Grâce à l'investissement de la commune, propriétaire de tous les équipements, nous sommes en mesure de proposer de nombreuses activités (moto, quad, canoë-kayak, VTT, pêche, tir à l'arc, accro branche, spéléo...) que l'on décline en fonction des tranches d'âge des enfants et adolescents accueillis"*, explique Jean-Luc Gayral.

Tous les mercredis, ce sont ainsi de 20 à 30 jeunes venus de tout le canton qui profitent de cette organisation. Durant les vacances scolaires, cette fréquentation grimpe régulièrement jusqu'à plus de 50. Un succès qui incite les élus à élaborer de nouveaux projets : *"Une maison des jeunes pour les*



11- 17 ans est actuellement en construction dans le village. Son ouverture est prévue pour la fin de l'année", annonce Raymond Audouard, conseiller général de Villeneuve. ■

CANTON D'AUBIN

Des travaux en cours sur la RD 840 à Firmi

Faute d'accord sur un tracé de déviation à hauteur de Firmi, la priorité du Conseil général est d'œuvrer pour la sécurisation de la traversée de la ville sur un axe qui enregistre une moyenne de 8 à 12 000 véhicules / jour.

Trois des carrefours identifiés comme dangereux font, ou vont faire, l'objet de travaux. C'est le cas au niveau de la plaine du Claux où, après acquisitions foncières réalisées à l'amiable

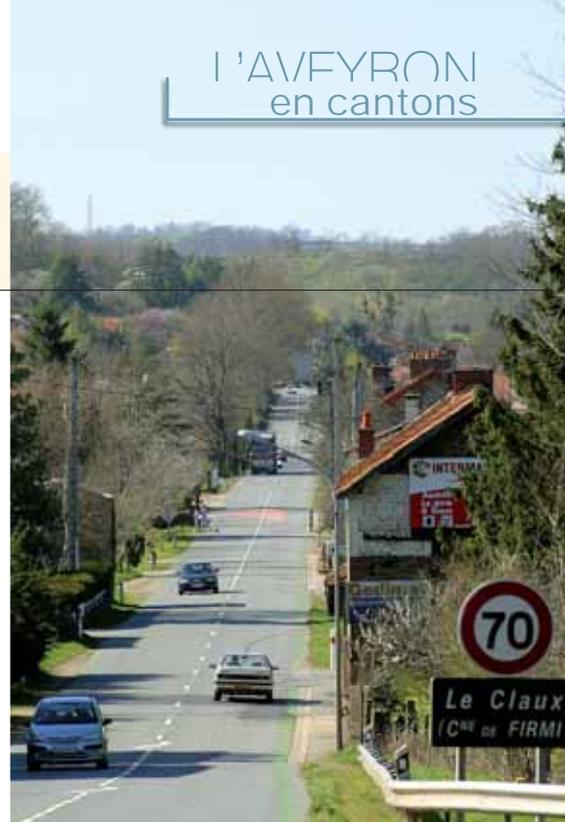
par le Conseil général, des aménagements, actuellement en cours, doivent s'achever à la mi-juin.

C'est aussi le cas au Mal del Bosc, au carre-



four entre le RD 840 et la RD 513 : *“Une voie à été tracée à l'intérieur de l'ancien site de la Découverte et les Houillères viennent de rétrocéder le terrain à la commune”,* précise Roger Lajoie-Mazenc, maire de Firmi.

Là aussi, les travaux en cours doivent s'achever en juin. C'est enfin le cas au niveau du carrefour de Borredon qui dessert le centre ville de Firmi : *“Nous sommes heureux que le Département réalise ce giratoire dont le périmètre – 46 m – ne nécessitera pas d'acquisitions foncières. Des études sont en cours, notamment pour la modification du passage souterrain et les travaux devraient débuter en 2007”,* poursuit le premier magistrat qui veut pourtant croire encore ans le projet de déviation. Pour Pierre Beffre, maire et conseiller



Dans la plaine du Claux, juste avant Firmi, quand on vient de Rodez, les travaux seront achevés à la mi-juin.

général d'Aubin, *“le carrefour de la plaine du Claux offrira un accès plus direct et plus rapide à la station thermale de Cransac. Les autres projets assureront quant à eux une meilleure sécurité dans la localité de Firmi”.* ■

CANTON DE BARAQUEVILLE

L'entreprise CP Logistique s'est installée zone Marengo

Quand les transports Portal, basés à Mémer depuis 1935, et la société Cransac, installée à Rodez depuis quatre générations, décident d'associer leurs compétences respectives – le transport routier de lots pour le premier, la messagerie pour le second –, cela donne une nouvelle plate-forme logistique au cœur de la zone Marengo, à Baraqueville. Plus complémentaires que concurrentiels, les deux transporteurs ont décidé d'offrir une prestation de service supplémentaire aux PME aveyronnaises : *“Il faut apporter une valeur ajoutée au seul stockage de*

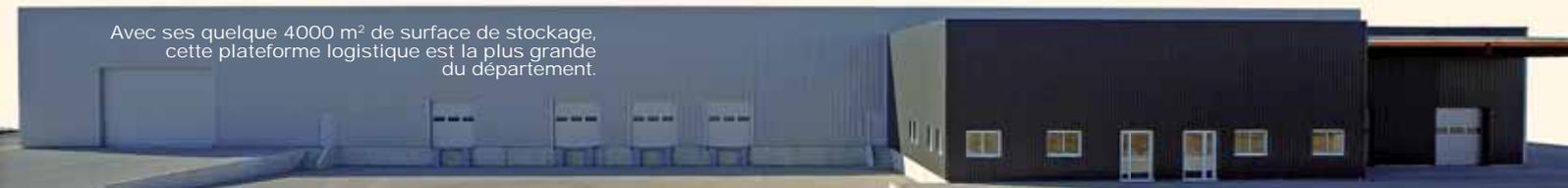
masse”, explique Stéphane Cransac, P-DG de la société éponyme.

“De la réception d'une commande à sa livraison en passant par la préparation, le stockage, le chargement et l'acheminement, sans oublier la gestion des stocks et des flux grâce à l'échange de données informatisées, la prestation est globale”, précise Jacques Portal. L'opportunité de s'implanter à proximité d'un axe structurant majeur – la RN 88 – a convaincu les deux entrepreneurs d'investir quelque 1,3 M€ dans un bâtiment offrant près de 4 000 m² de

superficie de stockage. Le nouveau centre de profit a déjà embauché 3 salariés. Si les prévisions de croissance se concrétisent, c'est une grosse dizaine de personnes qui devrait être recrutée dans les 5 ans à venir.

Pour Jean-Louis Calviac, maire et conseiller général de Baraqueville, *“cette création s'inscrit dans le développement économique de la communauté de communes. Un développement qui passe aussi par l'essor d'entreprises existantes et qui va enfin se traduire par la création de nouvelles zones d'activités”.* ■

Avec ses quelque 4000 m² de surface de stockage, cette plateforme logistique est la plus grande du département.



EXPRESSION des groupes politiques

Le parti socialiste gesticule, le département avance.

Le Parti socialiste multiplie les fausses informations sur la fiscalité, sur l'emploi, sur les grands dossiers – comme la RN 88 – qui préparent l'Aveyron de demain.

Sur la fiscalité, la vérité c'est que l'évolution annuelle des taux d'imposition entre 1983 et 2005 en Aveyron est nettement inférieure à celle de l'ensemble des départements socialistes de Midi-Pyrénées.

Sur l'emploi, la vérité c'est que le taux de chômage en Aveyron (5,8%) de la population active est le plus bas de Midi-Pyrénées (9,4% taux moyen) et un des plus faibles de France (9,5% taux moyen).

Sur les grands dossiers, la vérité c'est que, dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, la RN 88 sera aménagée à deux fois deux voies d'ici 2012.

La vérité gêne ceux qui souhaitent cultiver leur terreau électoral sur le mécontentement.

Le Parti socialiste gesticule, le département avance !

La majorité départementale travaille. Elle a une grande ambition pour l'Aveyron et pour les Aveyronnais.

Le groupe de la majorité départementale

L'Aveyron a besoin d'un nouvel élan.

Aujourd'hui, plus personne ne conteste sérieusement que notre département souffre. Croissance en berne, baisse des exportations, augmentation des importations, forte progression des personnes au RMI, chômage des jeunes le plus élevé de Midi Pyrénées...

Rien ne change. Le Conseil Général communique et compose avec les apparences. Il fait comme si. Comme si, en augmentant sans cesse la taxe professionnelle, déjà supérieure à la moyenne nationale de 60 %, on pouvait attirer durablement de nouvelles entreprises. Comme si, en augmentant de 18 % les quatre impôts départementaux depuis 2002 et en baissant les investissements, on pouvait relancer la croissance de notre département.

La politique des Conseillers Généraux UDF et UMP est à bout de souffle. Elle se résume à accompagner les initiatives des communes alors qu'elle devrait être celle de coordonnateur du dynamisme départemental en affirmant de véritables choix en matière d'aménagement du territoire.

L'immobilisme n'a jamais été une bonne politique.

Pour relancer la croissance nous proposons de nous associer vraiment avec l'Etat et la Région. Contractualisation pour financer nos retards en matière d'infrastructures routière, ferroviaire, aérienne, favoriser l'accès au très haut débit, conforter le commerce et l'artisanat.

De la même manière, nous proposons de mettre en place, avec la Région et les Chambres Consulaires, un vrai programme de création et transmission d'entreprises. L'objectif étant de faciliter l'égal accès de tous les publics à l'initiative et simplifier la vie des porteurs de projet.

Au moment où la dynamique des pôles de compétitivité s'enclenche, nous proposons de mettre en place une vraie organisation territorialisée alliant économie, université, recherche et développement. La création de formations de 2^{ème} et 3^{ème} cycles universitaires en lien avec les grandes entreprises locales est d'une urgente nécessité.

La majorité départementale est à bout de souffle. L'Aveyron a besoin d'un nouvel élan économique et politique.

Christian Teyssède
Conseiller Général de Rodez Nord
Président du groupe des élus socialistes et républicains



Vu d'ailleurs...

> Dans "Notre Temps" du mois d'Avril

La beauté de la Vallée du Lot en Aveyron

Dans sa rubrique "Balade en France", le magazine "Notre Temps" suggère un détour par notre département. Sous le titre "Aveyron : un voyage en eaux vives", le reportage invite à la découverte de la Vallée du Lot. Depuis Saint-Geniez et jusqu'à Saint-Parthem, en passant par Espalion, Estaing, Le Fel, Conques..., les idées de visites et de découvertes, suggérées par de grandes et belles photos, s'étalent sur quatre pages.

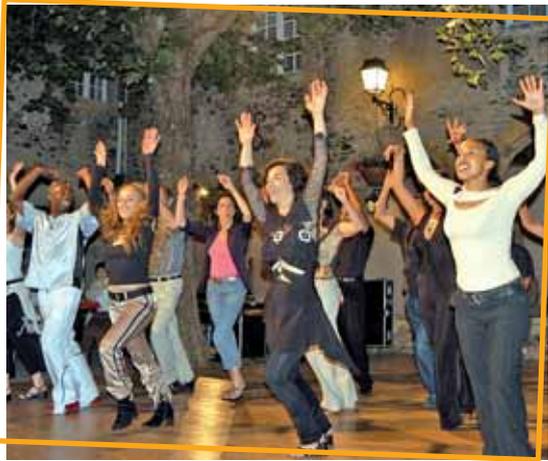
> Dans "Grands Reportages"

Le Colorado secret des Rougiers de Camarés

"Ici, les éléments ont pris le temps pour tarauder une multitude de canyons écarlates". Dans le magazine "Grands Reportages" d'Avril, Patrick Bard nous invite à voyager au cœur du Sud de l'Aveyron là où le Colorado miniature des Rougiers de Camarés "déroule ses palettes vermeilles", dans ce "royaume des brebis de Roquefort" où l'homme a su se nourrir de beauté sauvage. Trois pages sont consacrées au sud aveyron : "explication de texte", photos et petit guide pratique font la part belle "au colorado des brebis".

Les 2, 3 et 4 juin à Saint-Généiez d'Olt

3^{ème} Festival Tango y Latino



Du 2 au 4 juin, concerts, animations, stages, repas concerts et soirées dansantes vont se succéder dans le cadre du Festival Tango y Latino. Lors de cette édition 2006, les soirées seront animées par des groupes musicaux de renom tels "Silencio", grand orchestre de tango argentin, "Ricasalsa" ou encore "Rigo Ruiz y su bomba caribe".

Pour la 3^e année consécutive, l'association Tango Passion va permettre à la cité marmotte de vibrer aux accents de musiques argentines et cubaines.

bomba caribe".

> Places limitées. Il est prudent de réserver auprès de l'office de tourisme de Saint-Geniez au 05 65 70 43 42. Renseignements sur le site www.byc.ch/tangolatino

Le 11 juin dans le canton de Laissac

La fête du pain

A l'initiative des associations de Sauvegarde du patrimoine de Bertholène, Coussregues, Cruéjols, Gaillac d'Aveyron et Vimenet et de l'Office du tourisme du canton de Laissac une journée de fête dédiée au pain est organisée le dimanche 11 juin. Au programme : à 9 h 30, randonnée pédestre au départ de la place de l'église ; à partir de 13 h : déjeuner

au Château des Bourines, marché de tartines chaudes et froides sur l'ancienne aire de battage de blé puis visites guidées du château avec contes, chants, ambiance musicale, expositions, initiation aux danses folkloriques.

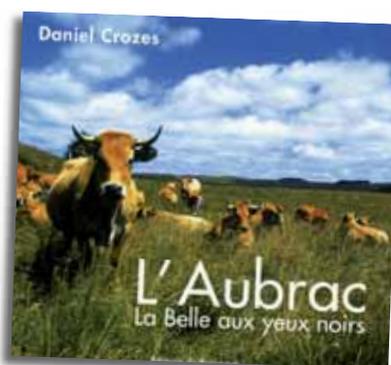
> Inscriptions obligatoires auprès de l'OT de Laissagais à partir du 15 mai pour les visites guidées et les repas tartines au 05 65 70 71 30.

Sous la plume de Daniel Crozes

L'Aubrac, la belle aux yeux noirs

Avec son dernier roman, l'auteur aveyronnais Daniel Crozes, spécialiste reconnu du petit monde si particulier des plateaux de l'Aubrac, nous invite à un voyage humain, historique et esthétique en compagnie d'une des plus belles vaches du monde.

Pour ce troisième roman consacré aux hauts plateaux, il a dépouillé les archives et rencontré les éleveurs pour retracer la destinée passionnante de cette belle aux yeux noirs.



Du 2 au 5 juin

Les rencontres de Pentecôte à Sylvanès

Conférences, ateliers de chant, célébrations, concerts, agapes... constituent le programme des Rencontres de la Pentecôte, une fête associative donnée à l'occasion des 30 des "Amis de l'Abbaye de Sylvanès" autour du père André Gouzes et de Michel Wolkowitsky.

> Abbaye de Sylvanès, tél. : 05 65 98 20 20

"Invitation au voyage" à Conques

Une exposition de Felip Costes

Jusqu'au 26 mai, le Centre européen d'art et de civilisation médiévale de Conques expose une série d'œuvres signées Felip Costes.

L'artiste propose, sur un support papier ou sur toiles, des signes, du noir et des formes qui prennent vie, guidées par une volonté d'équilibre et de dynamisme.

> Renseignements au 05 65 71 24 00.

Les 27 et 28 mai

Rando Rallye VTT à Nauvialle

1.400 participants s'étaient donné rendez-vous lors de la dernière édition du Rando Rallye VTT.

Au programme cette année :

▮ **Samedi 27 mai** : randonnée gastronomique VTT (parcours avec dégustation des produits régionaux)

▮ **Dimanche 28 mai** : le matin, départ de la randonnée pédestre gastronomique. A 14 h, départ de la randokid (épreuve pour les 6 - 13 ans).

> Maxime CAMPELS 06 87 49 59 96

Du 29 juin au 2 juillet
dans le Carladez

Brommat accueille le championnat du monde de judo handisport

Dans un peu plus d'un mois, l'actualité mondiale du judo handisport aura pour cadre le nord Aveyron.

Du 29 juin au 2 juillet, le complexe sportif du Pléau, à Brommat, accueille en effet les championnats du monde d'une spécialité exclusivement réservée aux déficients visuels.

**170 judokas
représentant 28 nations**

Quatre jours durant, et deux ans avant les Jeux olympiques de Pékin, cette compétition réunira près de 170 judokas représentant 28 nations et cinq continents. Une belle récompense pour cette commune ainsi que pour tout le Carladez qui ont déjà fait preuve de tout leur savoir-faire en matière d'organisation d'événementiel, avec l'accueil, en 2003, du tournoi international de... judo handisport. Déjà !

Sur un plan purement sportif, les responsables de l'équipe de France ont d'ores et déjà placé la barre très haut pour leurs athlètes : *"L'objectif est de reconquérir le titre mondial chez les hommes et de le conquérir chez les femmes. Sur un plan individuel, cela devrait se traduire par 6 à 8 médailles dont 2 ou 3 en or"*.



A domicile, les Tricolores, qui devraient être largement encouragés – l'entrée est ouverte gratuitement au grand public lors des 3 jours de compétition – ne manqueront donc pas d'ambitions.

Pour le département de l'Aveyron et la région du Carladez, ce championnat du monde est aussi l'occasion de mener à bien un projet pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes au handicap en général et à l'handisport en particulier.

Activités pédagogiques, ateliers de jeu collectif en fauteuil roulant, rencontres avec les athlètes valides et handicapés... figurent ainsi également au programme de ces trois journées de haute compétition.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron

Gilles Tordjeman - 180° d'images

Christian Bousquet

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

Diffusion : 127 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr

**DÉPISTAGE
DU CANCER
DU SEIN**

**Le Mammobile
vient à vous...**

Un dépistage régulier,
c'est une vie protégée.
Tous les deux ans,
faites une mammographie!

Le Mammobile sera dans le canton

- de **La Salvetat-Peyralès**
du 16 au 22 Mai
- de **St-Chély d'Aubrac**
du 29 au 31 Mai
- de **Espalion**
du 1^{er} au 6 Juin
- de **Mur-de-Barrez**
du 7 au 26 Juin
- de **St-Amans-des-Cots**
du 29 juin au 10 Juillet

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)